

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville

Démocratie locale

REF : DDLPV2014006

Signataire : S.R.

**OBJET : Programmation 2014 de l'enveloppe régionale "Animation sociale des
quartiers"**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la convention «Animation sociale des quartiers» signée avec la Région Ile-de-France n°
CR 71-08/58 du 26 juin 2008,

Considérant que cette convention permet à la commune de mobiliser des financements
régionaux pour des projets d'initiatives locales s'inscrivant dans la politique municipale
d'animation sociale des quartiers,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

VALIDE les projets présentés à la programmation 2014 de l'enveloppe régionale « Animation
Sociale des Quartiers » : au titre des 4 volets du CUCS, tels qu'ils figurent dans le tableau
annexé à la présente délibération.

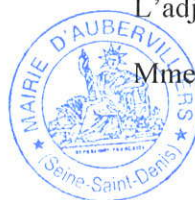
AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires à l'application de la convention
régionale « Animation Sociale des Quartiers » pour bénéficier de la subvention de 50 295 €
pour 2014 correspondant à la somme des projets mentionnés plus haut.

AUTORISE le reversement du montant de la subvention obtenue aux porteurs de projets
désignés dans le tableau annexé en fonction de la subvention attribuée à la ville par la
Région.

IMPUTE en recettes au 304/7472/020 et en dépenses au 304/6574/025

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI



Reçu en Préfecture le 23/05/2014

Publié le 23/05/2014

Certifié exécutoire le 23/05/2014

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

